GREER INSIGHT
Mode d’emploi

GREER COMPANY

Introduction

Le système GREER INSIGHT est conçu pour faciliter l'utilisation des grues.

Ce système ne remplace pas un opérateur bien informé sur les consignes de sécurité, sur les capacités de la grue et les spécifications du fabricant de cette grue.

Ce manuel décrit le fonctionnement du système GREER INSIGHT, (nommé ci-après « le système »). Veuillez lire, comprendre et respecter le contenu et les consignes de ce manuel.

Table des matières

Généralités sur le fonctionnement....1
- Ecran....1
- Capteur d'angle de flèche....2
- Capteur d'extension....2
- Capteurs de pression....2
- Anti-rapprochement (A2B)....2
- Arrêt de fonction....2
- Alarmes programmables par l'opérateur....2
- Alarme de zone....2

Auto-test de démarrage....3

Ecran de démarrage....4

Configuration du système....5

L'écran de configuration....6

L'écran d'accueil....9
- Bouton d'annulation d'alarme....15
- Réinitialisation de l'arrêt de fonction....16

Alarmes programmables par l'opérateur....17
- Réglage des alarmes opérateur....17
- Réglage de l'alarme d'angle de flèche minimum / maximum....18
- Réglage de l'alarme de longueur de flèche maximum / Réglage de l'alarme de hauteur de pointe maximum....20
- Réglage des alarmes de rotation et de zone de travail....21
- Alarmes de rotation....24

Lexique....32

GENERALITES SUR LE FONCTIONNEMENT

Eléments du système

- Partie écran
- Partie ordinateur
- Capteurs de pression
- Tambour de dévidage avec capteurs de longueur et d'angle
- Interrupteurs anti-rapprochement
- Câbles
- Manuels d'installation/de l'opérateur
- Alarme sonore

Ce système est conçu pour aider l'opérateur de grue en proposant un contrôle continu et un avertissement en cas de possibilité de surcharge ou de rapprochement de moufles. Les fonctions de la grue sont controlées par de nombreux capteurs. Le système compare la charge suspendue sous la tête de flèche au tableau de capacité de la grue enregistré dans la mémoire de l'ordinateur. Lorsqu'une surcharge se profile, le système en avertit l'opérateur par des alarmes sonores et visuelles. Le système peut être configuré pour provoquer un arrêt de fonction en envoyant un signal vers des solénoïdes de déconnexion de fonction.

L'opérateur dispose d'un affichage constant de :

- la charge nominale
- la charge réelle
- Diagramme à barres indiquant la charge réelle par rapport à la charge nominale
- Portée de la charge
- Angle de flèche
- Longueur de la flèche principale
- Zone de travail

CAPTEUR D'ANGLE DE LA FLECHE

L'angle de la flèche est mesuré à partir d'un dispositif potientiomètre/pendule. Ce capteur envoie une tension proportionnelle à l'angle de la flèche. Ce capteur est installé à l'intérieur du tambour de dévidage.

CAPTEUR D'EXTENSION

Le capteur d'extension envoie une tension proportionnelle à l'extension de la flèche.

CAPTEURS DE PRESSION

Deux capteurs de pression mesurent la pression à l'intérieur du vérin de levage de la flèche.

ANTI-RAPPROCHEMENT (A2B)

Un interrupteur contrôle l'approche du moufle à crochet ou de la boule de démolition par rapport à la tête de la flèche. L'interrupteur est maintenu en position normale jusqu'à ce que le moufle à crochet ou la boule de démolition soulève un poids monté autour du câble de levage. Lorsque le poids est soulevé, l'interrupteur se met en marche. Ceci déclenche un signal envoyé à l'ordinateur par le tambour de dévidage, ce qui entraine une mise en marche de l'alarme A2B et de l'arrêt de fonction qui correspond.

ARRET DE FONCTION

Des solénoïdes hydrauliques à fonctionnement électrique déconnectent les fonctions de levier de contrôle pour l'abaissement de la flèche, le déploiement ou le treuillage à chaque surcharge A2B ou autre condition d'arrêt de fonction.

ALARMES PROGRAMMABLES PAR L'OPERATEUR

Ces alarmes, lorsqu'elles sont correctement réglées par l'opérateur, définissent la plage de fonctionnement. L'opérateur peut définir un angle minimum et maximum, une hauteur maximum et/ou une longueur maximum.

ALARME DE ZONE

Cette alarme définie un zone de travail sous forme de « mur virtuel ». Ce mur est défini à partir de deux points. Il est possible de définir simultanément ces points et les alarmes de zone.

AUTO-TEST DE DEMARRAGE

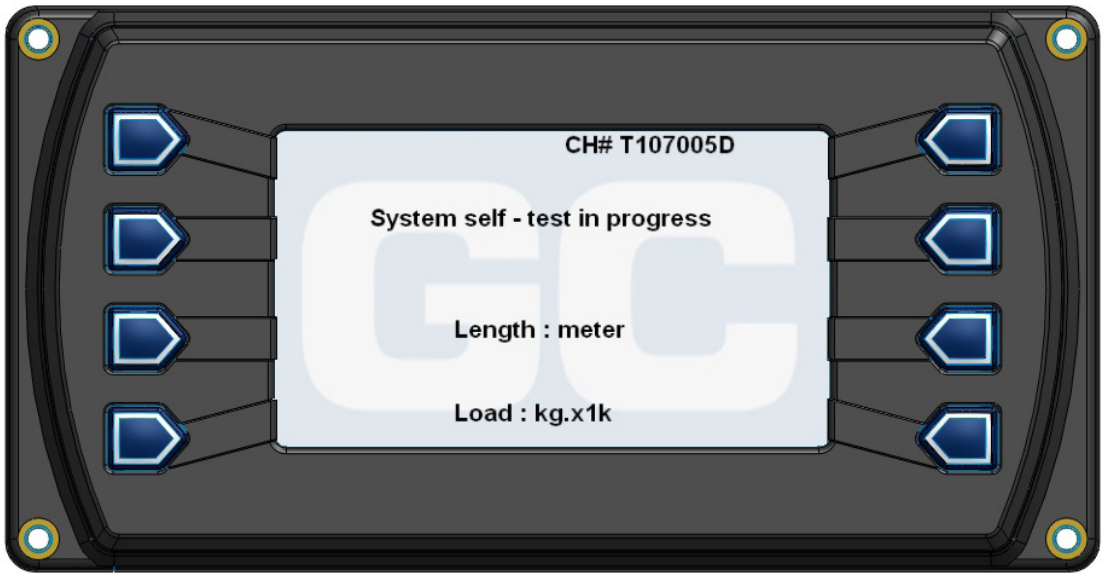

Image 1
Ecran Auto-test de démarrage

Immédiatement après la mise sous tension, le système effectue un auto-test qui dure environ 10 secondes. Pendant cette période, l'écran affiche le numéro de courbe de charge, les parties en marche et la charge.

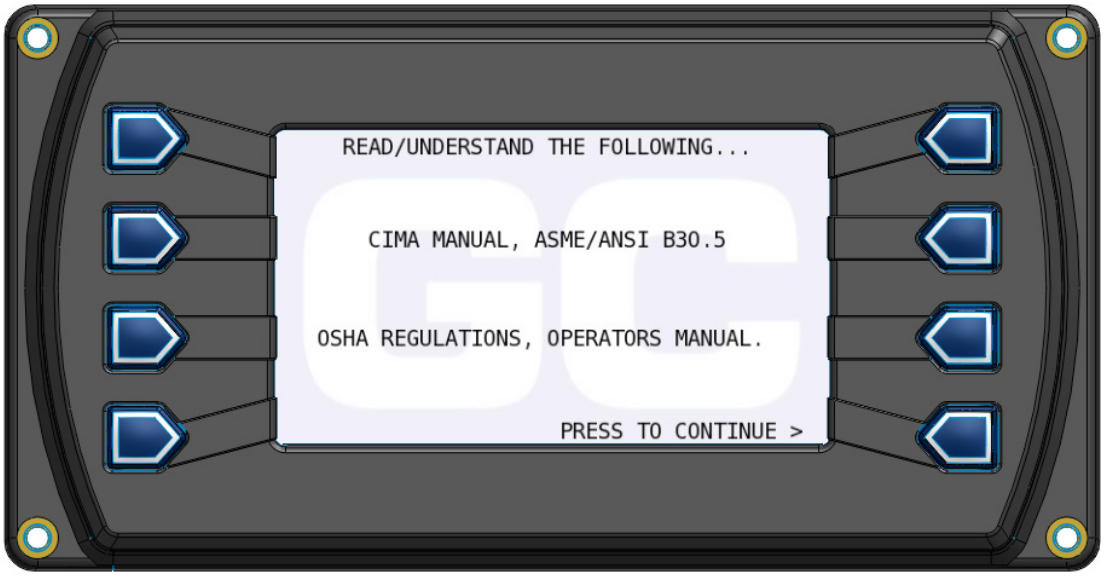

Image 2
L'écran de démarrage

Aussitôt après l'auto-test de démarrage, l'écran de démarrage s'affiche. Durant cette période, les mouvements de la grue sont désactivés par l'arrêt de fonction du système. Une pression sur le bouton près de "PRESS TO CONTINUE" permet de noter le message sur l'écran d'accueil et de permettre au système la mise en marche normale.

Remarque : Certaines applications ne proposeront pas cet écran. Pour ces applications, l'écran d'accueil s'affichera sans qu'il ne soit nécessaire de sélectionner "CONTINUER."

CONFIGURATION DU SYSTEME

Image 3
Ecran d'accueil

Remarque : Il est possible d'accéder à l'écran de configuration à partir de l'écran d'accueil en sélectionnant le bouton Configuration illustré ci-dessus.

Le système est capable de mémoriser toutes les données de configuration précédemment effectuée. Après avoir éteint puis remis le système en marche, les réglages restent en mémoire jusqu'à ce qu'ils soient redéfinis par l'opérateur.

ECRAN DE CONFIGURATION

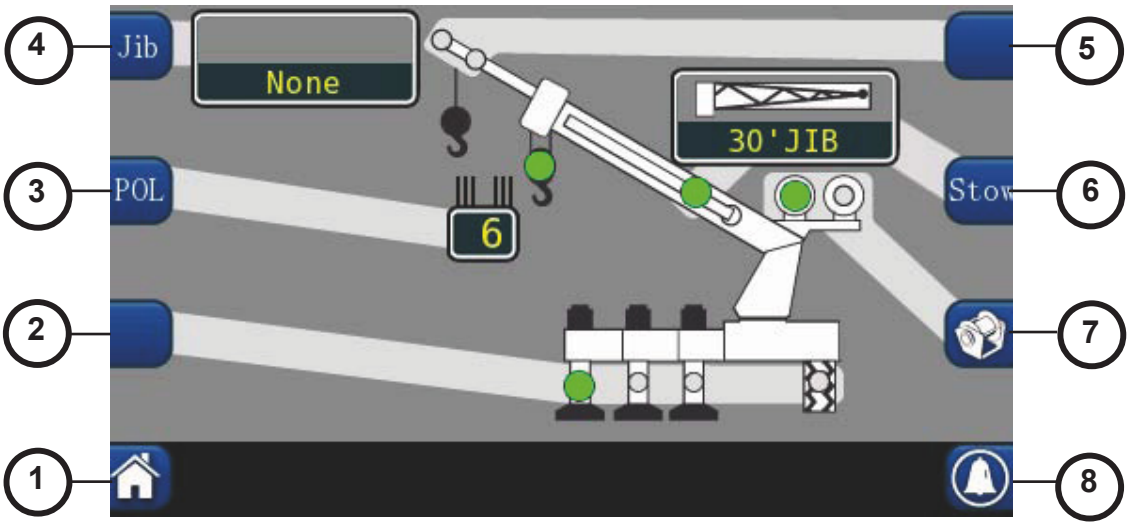

Image 4
L'écran de configuration

L'écran de configuration donne une représentation graphique de la configuration actuelle du système. Chaque zone ombrée contient un groupe d'un ou plusieurs voyants verts et un bouton permettant de changer la sélection de configuration. Sur les groupes disposant de plusieurs options, les voyants verts s'allument un par un pour indiquer la sélection. Une fois la configuration terminée, appuyez sur la touche Accueil pour revenir à l'écran d'accueil.

Pour obtenir la description des numéros de référence indiqués dans (Image 4), veuillez consulter le tableau suivant (Tableau 1 Ecran de configuration).

Remarque : Le dessin ci-dessus n'est qu'une représentation du système. La configuration des zones ombrées peut par conséquent varier selon l'application.

Remarque : Vérifiez toujours le point de levage et les parties de ligne lors de la sélection du treuil.

ATTENTION !

LA CHARGE ET LA CAPACITE AFFICHEES DEPENDENT DU POINT DE LEVAGE SELECTIONNE. NI LE SYSTEME GREER INSIGHT NI LE TABLEAU DE CAPACITE DE LA GRUE NE PERMETTENT DE LEVER PLUS D'UN CROCHET A LA FOIS.

TABLEAU 1

ECRAN DE CONFIGURATION

Remarque : Les options peuvent varier selon l'équipement utilisé.

Numéro de réf.	Image	Description
1	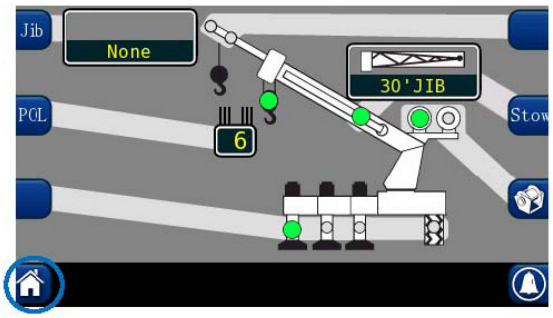	Le bouton **Accueil** permet à l'utilisateur de revenir à l'écran d'accueil.
2	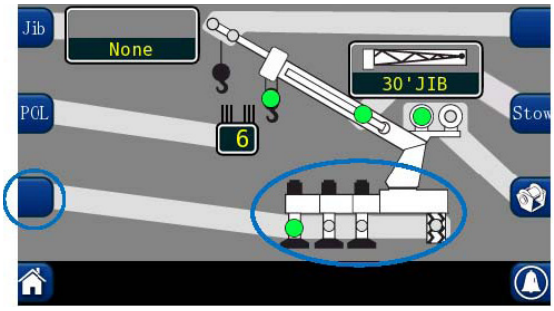	Les sélections **Stabilisateur / Roue** sont effectuées par une pression sur le bouton indiqué. *Remarque : Certains modèles de grue ne permettent pas la sélection de diverses positions de stabilisateur.*
3	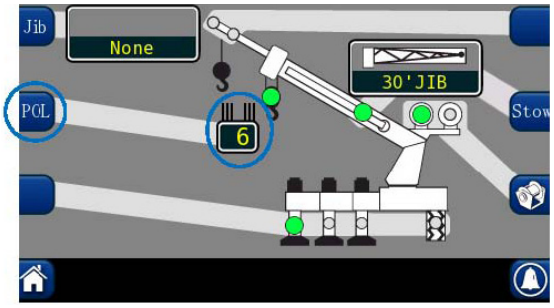	Le bouton **Parties de Ligne (POL),** permet de sélectionner les parties de ligne actuelles. Une pression sur le bouton **(POL)** permet d'augmenter progressivement les **Parties de ligne.** Lorsque le nombre maximum de parties de ligne pour l'équipement utilisé est atteint, le voyant revient à une **POL**.
4	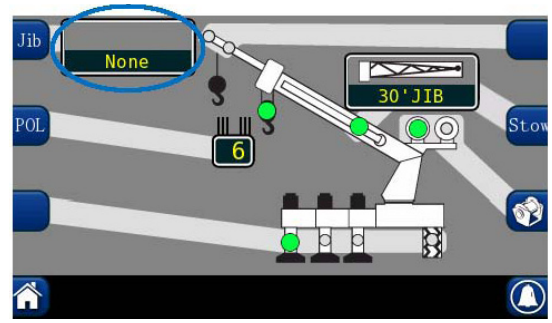	Il est possible de sélectionner les **options fléchette** en appuyant plusieurs fois sur le bouton fléchettes pour faire défiler les options fléchette. En l'absence d'options disponibles, l'écran affiche **“None.” (Aucun)** *Remarque : La fléchette doit être arrimée avant d'être montée.*

Numéro de réf.	Image	Description
5	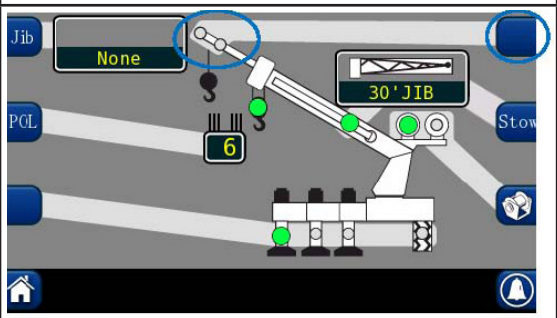	Les sélections **Prélèvement long, Prélèvement court, Prélèvement principal** dépendent du modèle de grue utilisé.
6	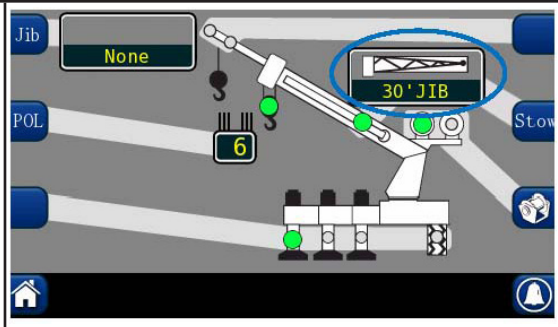	Le groupe **Arrimage (Fléchette arrimée)** comporte un voyant vert. Celui-ci s'allume lorsque la fléchette est arrimée sur la flèche. Appuyez plusieurs fois sur le bouton Stow (Arrimage) pour faire défiler les options de fléchette. En l'absence d'options disponibles, l'écran affiche **“None” (Aucun)**.
7	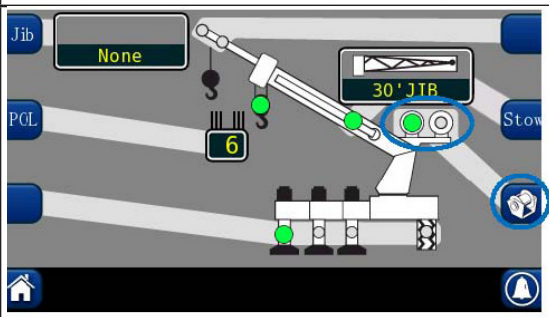	Le groupe **Treuil** comporte deux voyants verts, indiquant la sélection du treuil avant ou arrière. *Remarque : Si la grue est équipée de deux treuils, sélectionnez toujours le treuil à utiliser pour le levage, avant de sélectionner les parties de ligne pour chaque treuil.*
8	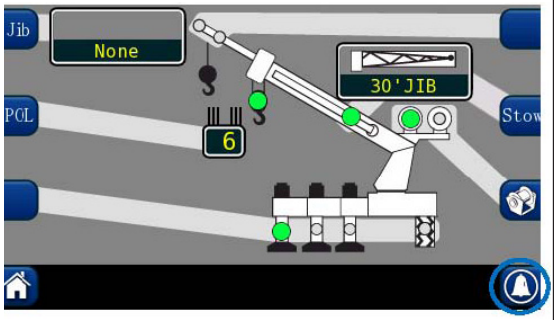	Il est possible d'accéder aux **alarmes opérateur** en appuyant sur le bouton d'alarme adéquat.

L'ECRAN D'ACCUEIL

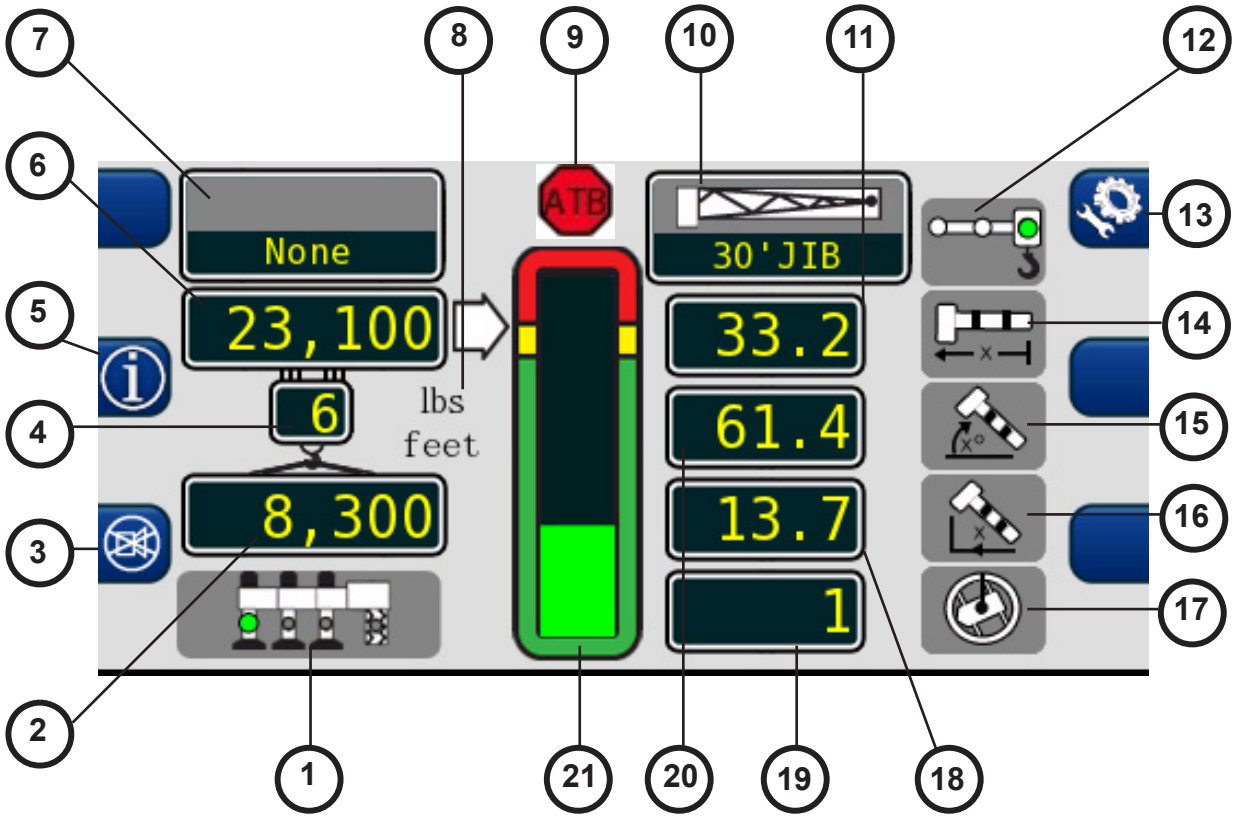

Image 5
L'écran d'accueil

TABLEAU 2

ECRAN D'ACCUEIL

Numéro de référence	Image	Description
1	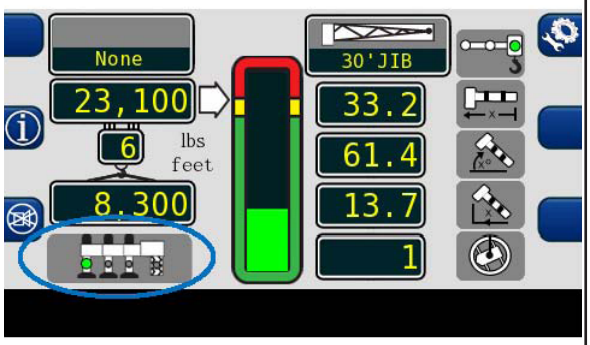	Le réglage **Stabilisateur / Roues** comporte quatre voyants verts. Ces derniers indiquent la sélection de roues, de stabilisateurs déployés, au milieu ou rentrés. L'utilisateur doit effectuer la sélection stabilisateur / roues à partir de l'écran de configuration. *Remarque : Les sélections Stabilisateur / Roues dépendent du modèle de grue utilisé. Un modèle donné peut demander une sélection particulière.*
2	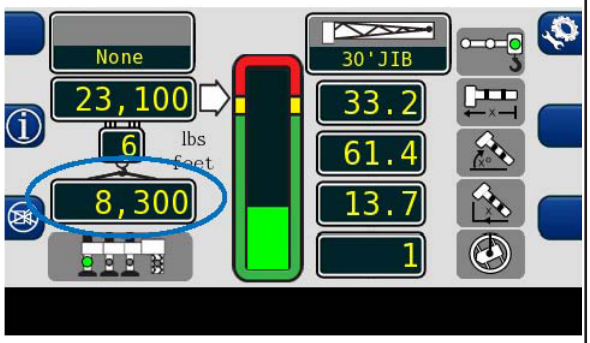	La valeur de **Charge réelle** indique la charge totale, y compris les élingues, etc, suspendues au-dessus du point de levage.
3	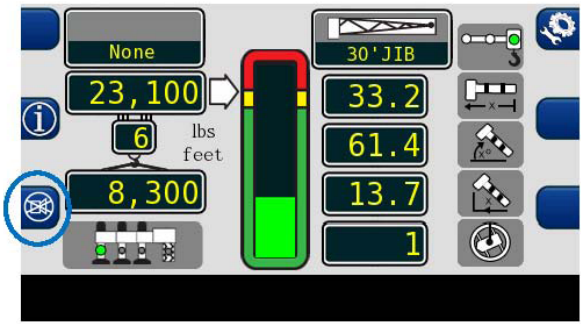	Le **bouton Annulation d'alarme** permet de couper le son de l'alarme. Une pression sur ce bouton annule le son de l'alarme provoquée par les conditions suivantes : Surcharge Alarme A2B Alarme programmable par l'opérateur L'alarme sonore reste annulée tant que la condition qui a déclenché l'alarme n'aura pas été résolue.
4	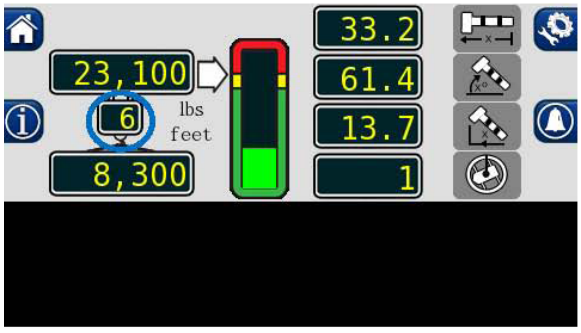	L'écran **Parties de ligne** indique la quantité de ligne choisie pour la configuration sélectionnée. Ce réglage se fait à partir de l'écran Configuration.
5	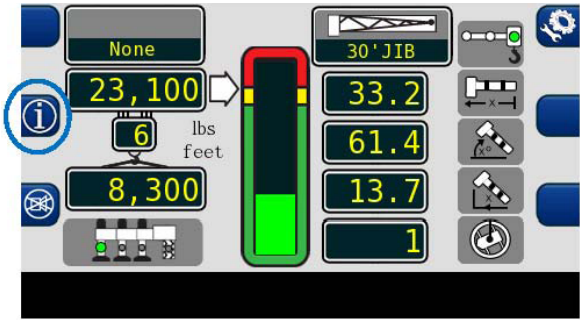	Le bouton **Information** affiche des messages générés par le système concernant les versions de logiciel de l'équipement et les codes panne. Les données restent affichées tant qu'une pression est maintenue sur le bouton information.

Numéro de référence	Image	Description
6	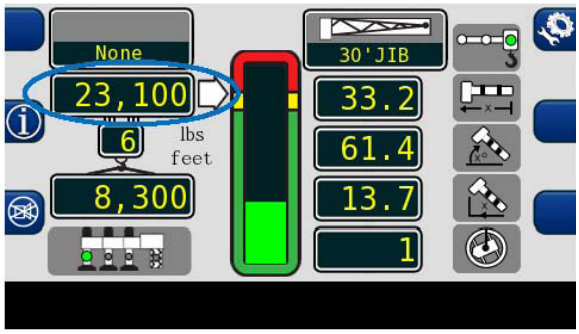	L'écran **Capacité nominale** indique la capacité nominale maximum de la machine selon la configuration actuelle.
7	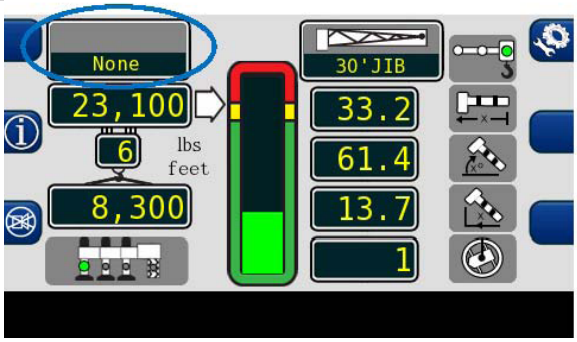	L'écran **Fléchettes montées** indique les options de fléchette sélectionnées pour la machine. En l'absence d'options de fléchettes disponibles, l'écran affiche **"None" (Aucun).**
8	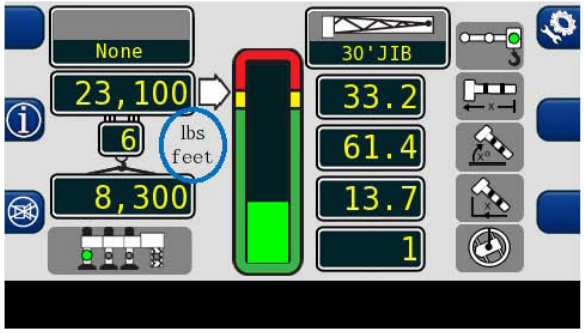	Le **Système** est capable d'afficher les unités de mesure en unités métriques ou impériales.
9	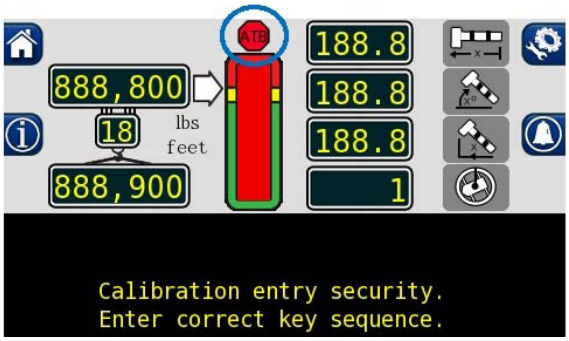	Le voyant **Anti-rapprochement** s'allume lorsque l'interrupteur de limite A2B détecte la possibilité d'un problème de rapprochement.
10	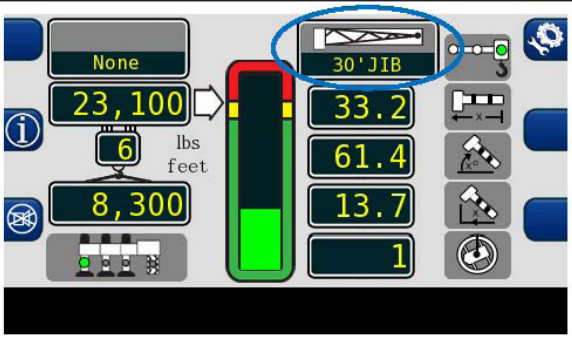	L'écran **Fléchette arrimée** indique la fléchette arrimée à partir de l'écran de configuration. La longueur et la tolérance de la fléchette en marche sont également indiquées sur l'écran d'accueil.

Numéro de référence	Image	Description
11	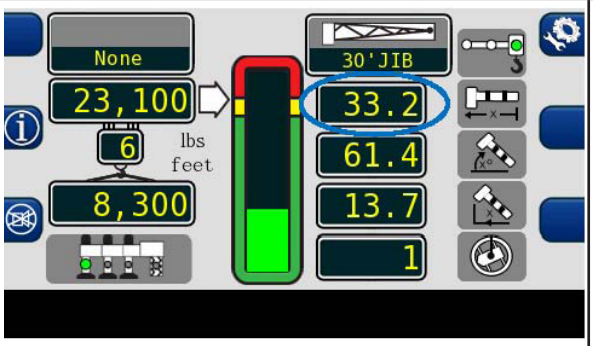	La **Longueur de flèche** est indiquée dans la fenêtre de gauche. Elle indique la longueur de la flèche principale principale à partir du point de pied de flèche jusqu'au point de poulie sur la machinerie de tête de flèche principale. Cette mesure peut être indiquée en unités impériales ou métriques.
12	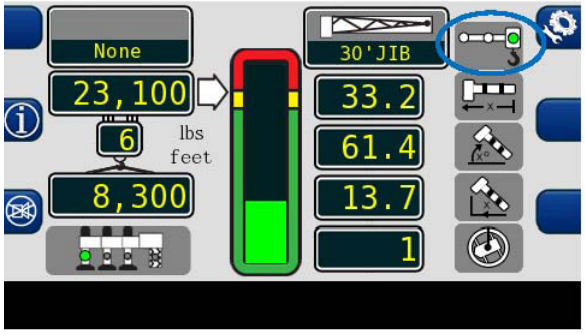	Les **points de prélèvement**, prélèvement long, prélèvement court, prélèvement principal. La sélection de prélèvement se fait à partir de l'écran de configuration.
13	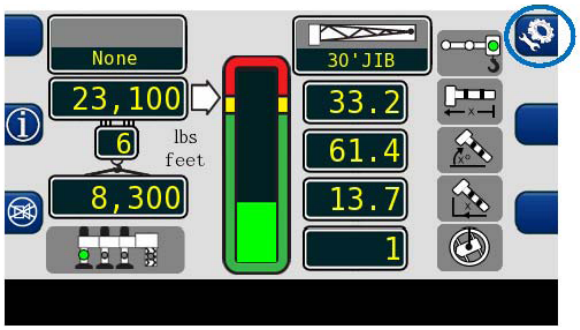	Il est possible de sélectionner le **bouton-Configuration** pour revenir à l'écran de de configuration. 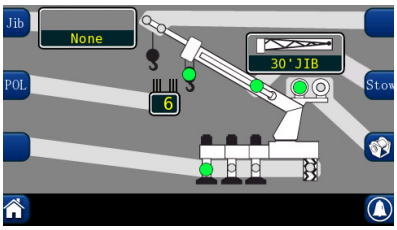
14	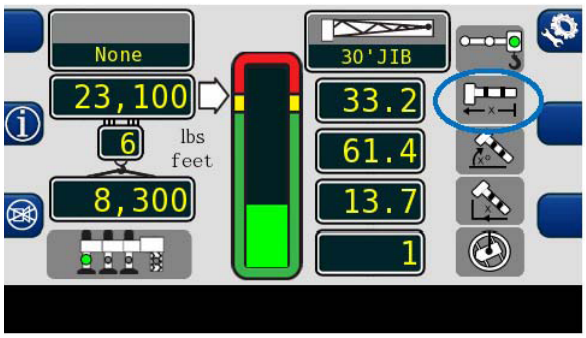	Le symbole de **Longueur de flèche** est affiché à droite de l'écran de la longueur de flèche.
15	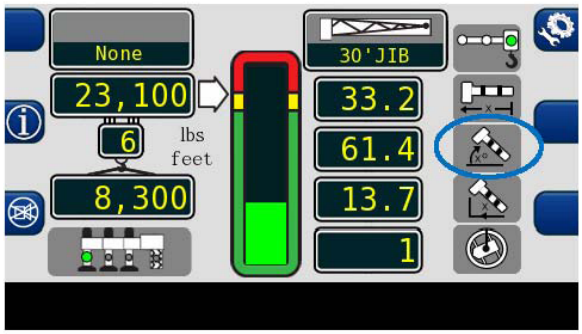	Le symbole **Angle de flèche** est affiché à la droite de l'écran angle de flèche.

Numéro de référence	Image	Description
16	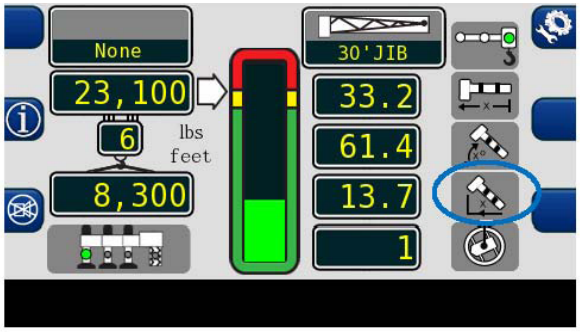	Le symbole **Portée de charge** correspondant s'affiche à la droite de l'écran angle de flèche.
17	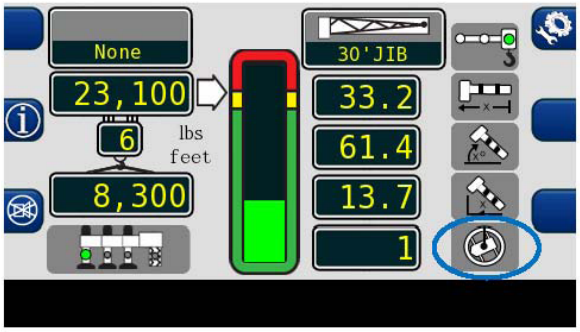	Le symbole **Angle de rotation** correspondant s'affiche dans la fenêtre de gauche.
18	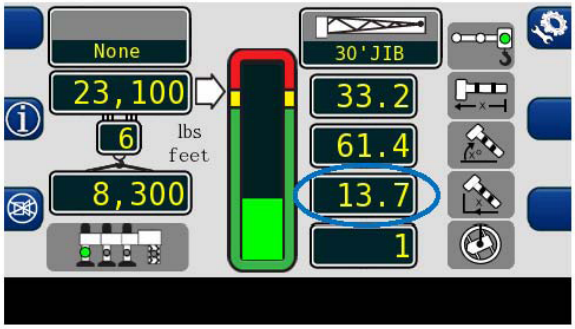	Le symbole **Portée de charge** s'affiche dans la fenêtre de gauche. L'écran portée affiche la portée de la charge. La portée est définie comme étant la distance horizontale à partir de la ligne centrale de rotation jusqu'à la ligne centrale du point de levage.
19	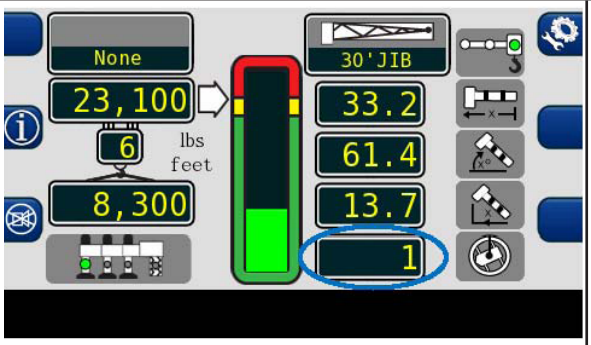	L'**angle de rotation** de la flèche est indiquée dans la fenêtre de gauche.
20	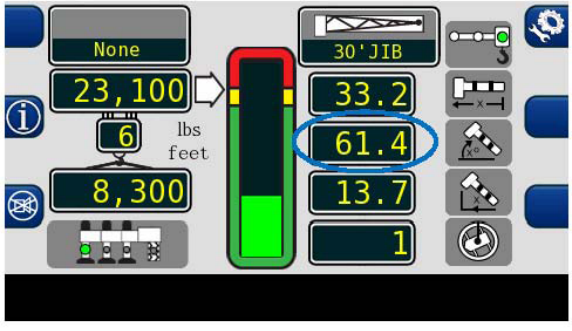	L'écran **Angle de flèche** indique en degrés l'angle de la flèche principale par rapport au plan horizontal.

Numéro de référence	Image	Description
21	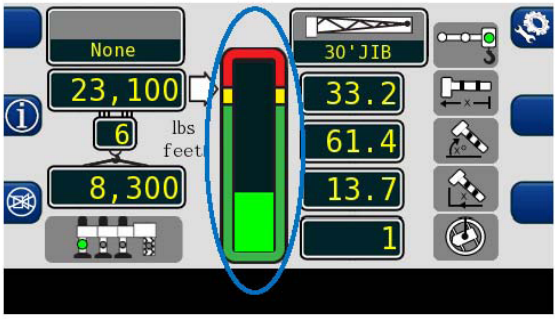	Le **graphique à barres** indique la charge réelle par rapport à la capacité nominale de l'équipement utilisé.

Bouton Annulation de l'alarme

Le bouton Annulation d'alarme permet de couper le son de l'alarme. Une pression sur ce bouton permet n'annuler l'alarme sonore provoquée par l'une des causes suivantes : surcharge, alarme A2B, ou alarme programmable par l'opérateur.

L'alarme sonore reste enclenchée tant que la condition qui a déclenché l'alarme n'aura pas été résolue.

CONFIGURATION DU SYSTEME

Réinitialisation de l'arrêt de fonction

Lorsque la machine doit être montée, il est souvent nécessaire de placer la flèche dans une position qui entrainerait un arrêt de fonction. Dans ce cas, il est nécessaire d'utiliser la fonction de contournement (bouton annulation des alarmes).

Le bouton d'annulation d'alarme permet également de réinitialiser le relais d'arrêt de fonction lorsqu'il s'avère nécessaire d'outrepasser la déconnexion de fonction. Une pression de 5 secondes sur le bouton d'annulation d'alarme permet de réinitialiser le relais. Un deuxième signal sonore confirme alors cette action. Si un autre état d'alarme survient alors que le relais est contourné, cet autre état d'alarme entrainera une nouvelle déconnexion des commandes. Lorsque la source du problème ayant déclenché l'alarme est réglée, le relais de déconnexion de fonction repasse en condition normale.

ATTENTION !

LORSQUE LE RELAIS DE DECONNEXION DE FONCTION EST REINITIALISE PAR LE BOUTON D'ANNULATION DES ALARMES, IL N'Y A PLUS AUCUNE PROTECTION CONTRE L'ETAT AYANT PROVOQUE L'ARRET DE FONCTION.

ALARMES PROGRAMMABLES PAR L'OPERATEUR

Réglage des alarmes opérateur

L'accès aux alarmes opérateur à partir de l'écran de travail principal peut se faire en appuyant sur le bouton configuration, puis sur le bouton d'alarme opérateur. L'écran d'informations affiche le statut actuel des alarmes opérateur.

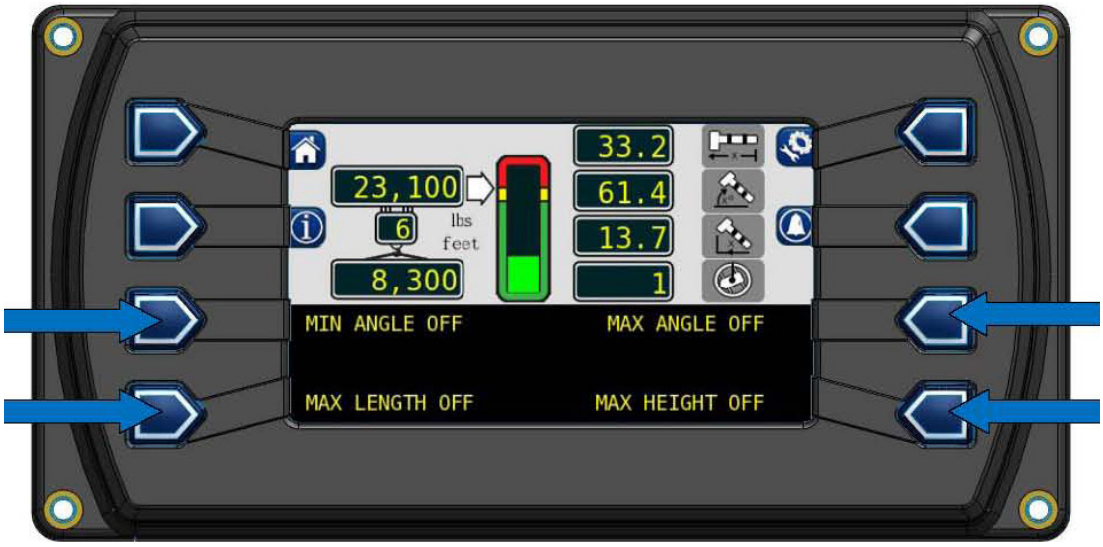

Quatre boutons se trouvent sur les côtés gauche et droit de l'écran d'accueil. Chaque bouton correspond à l'alarme qu'il indique.

De plus, chaque bouton fait office de commutateur à bascule. Si l'alarme est désactivée, une pression sur le bouton permet d'activer l'alarme. Si l'alarme est activée, une pression sur le bouton permet de désactiver l'alarme.

Plusieurs alarmes opérateur sont proposées. Une fois les alarmes opérateur définies, l'alarme orange s'affiche. Une illustration de ceci est donnée ci-dessus :

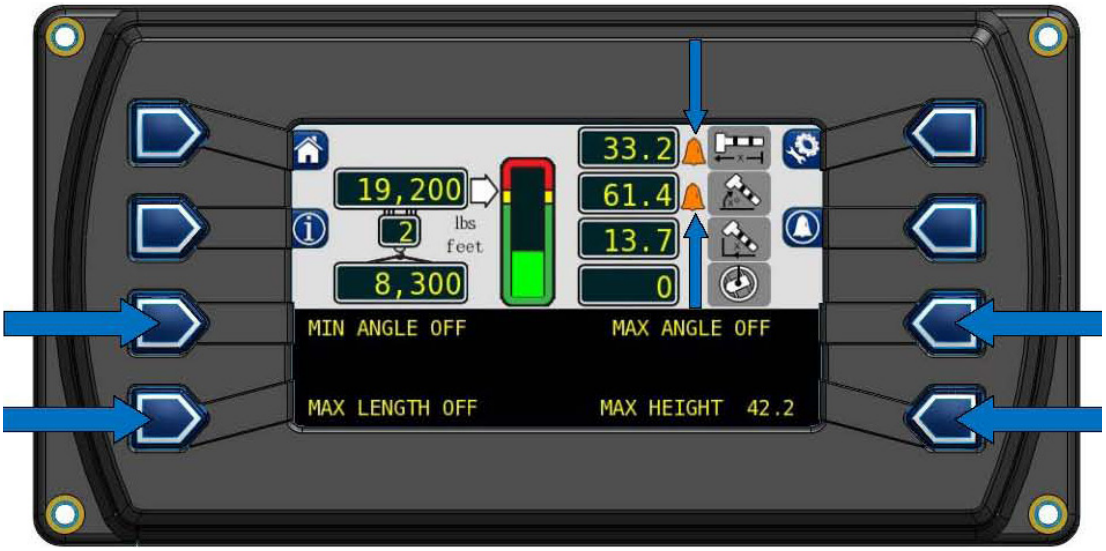

ALARMES PROGRAMMABLES PAR L'OPERATEUR

Réglage de l'alarme d'angle de flèche minimum

1. Placez la flèche à l'angle minimum requis, soit sur cet exemple 57,9°.

2. Appuyez sur le bouton indiquant MIN ANGLE OFF.

3. L'écran affiche l'angle minimum requis, sur l'exemple 57,9°.

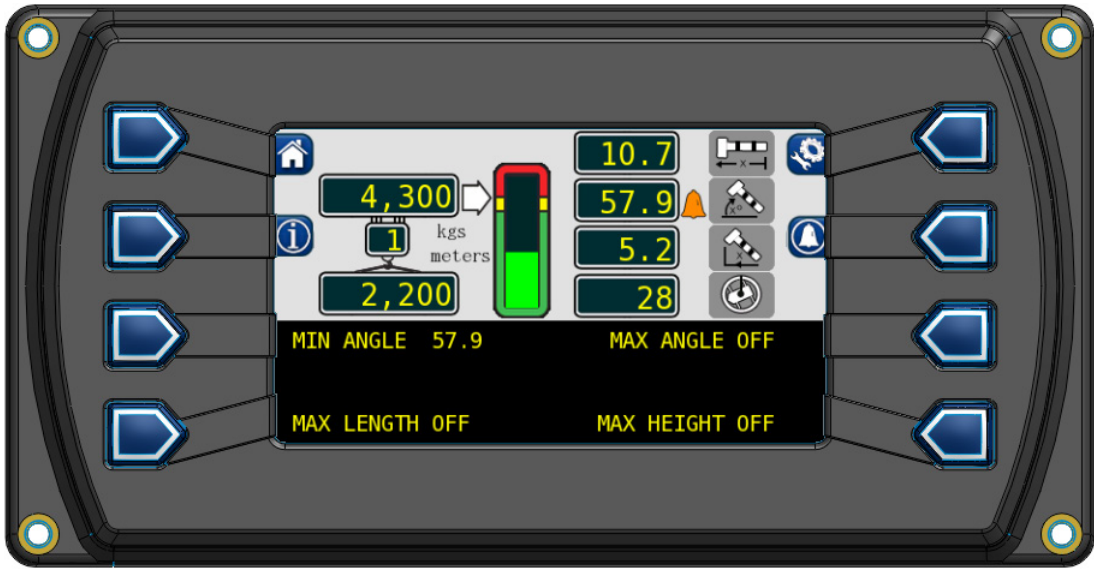

4. Une nouvelle pression sur le bouton MIN ANGLE permet d'annuler l'alarme, et l'écran affiche : MIN ANGLE OFF (ANGLE MINIMUM DESACTIVE).

Réglage de l'alarme d'angle de flèche maximum

1. Placez la flèche à l'angle maximum requis, soit sur cet exemple 61,4°.

2. Appuyez sur le bouton indiquant MAX ANGLE OFF.

3. L'écran affiche l'angle maximum requis, sur l'exemple 61,4 °.

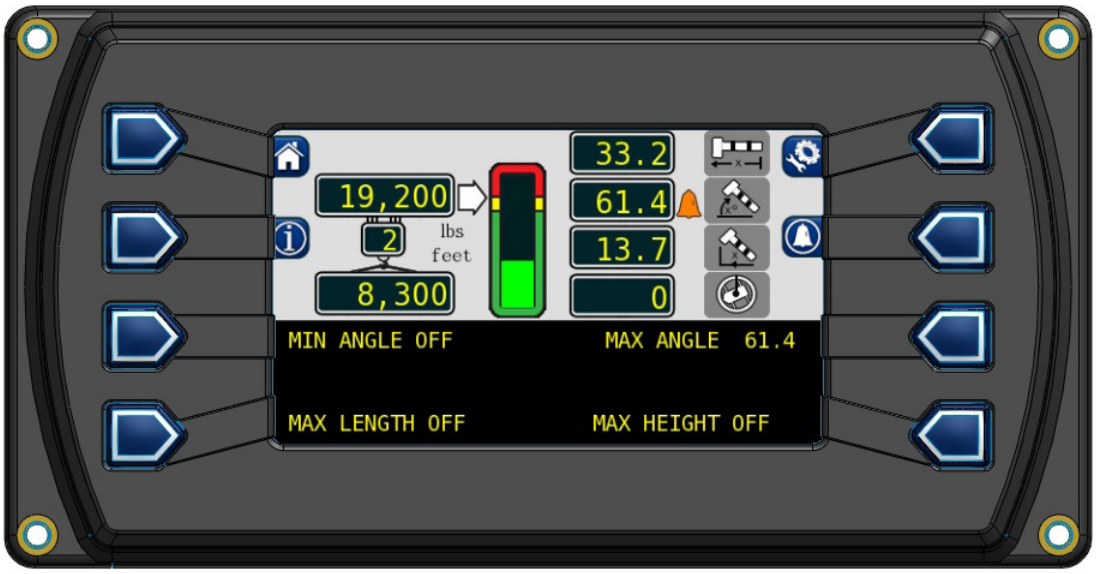

4. Une nouvelle pression sur le bouton MAX ANGLE permet d'annuler l'alarme, et l'écran affiche : MAX ANGLE OFF.

ALARMES PROGRAMMABLES PAR L'OPERATEUR

Réglage de l'alarme d'angle de flèche minimum et maximum

Si la flèche dépasse l'angle, la longueur, la hauteur ou le point de rotation de la flèche défini(e), les alarmes opérateur se déclencheront. Les voyants rouges s'allumeront et une sonnerie intermitente se mettra en marche. L'écran affichera un message d'alerte similaire à celui de l'écran ci-dessous :

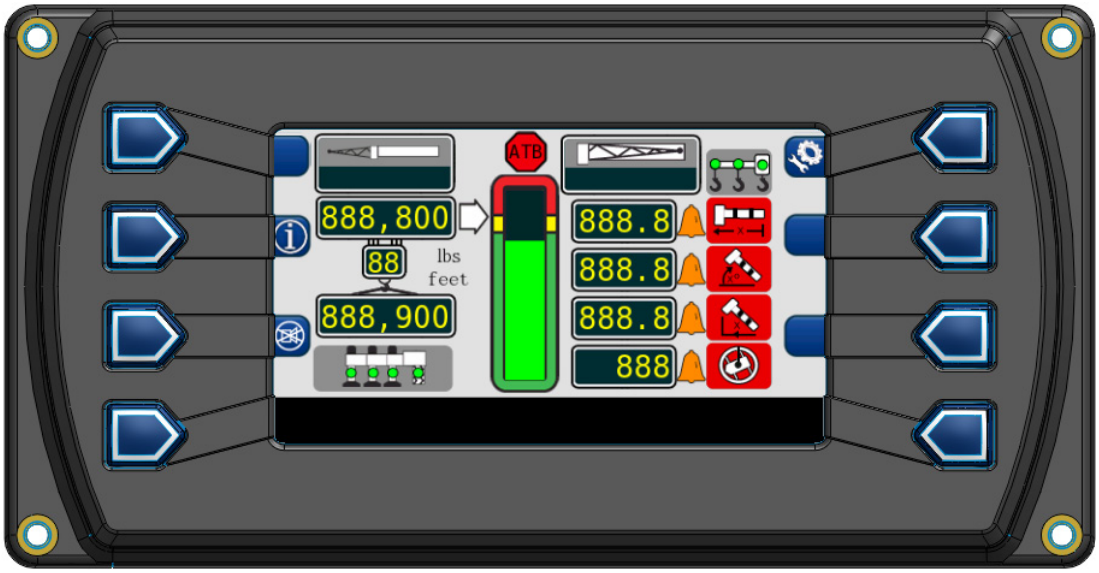

ALARMES PROGRAMMABLES PAR L'OPERATEUR

Réglage de l'alarme de longueur de flèche maximum

1. Placez la flèche à la longueur maximum requise, soit sur cet exemple 33,2°.
2. Appuyez sur le bouton indiquant MAX LENGTH OFF.
3. L'écran affiche la longueur maximum requise, sur l'exemple 33,2°.

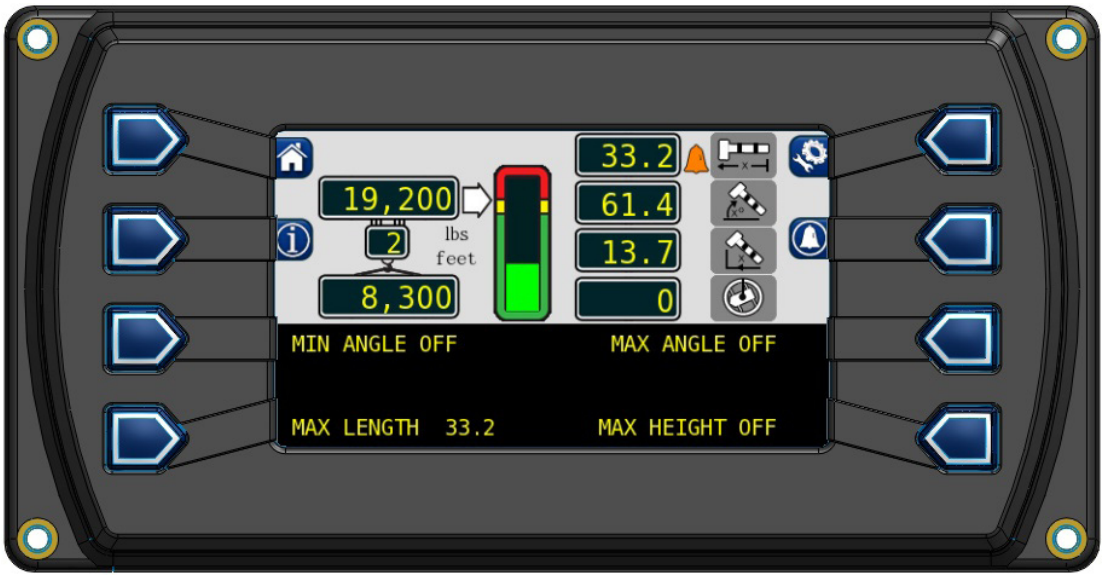

4. Une nouvelle pression sur le bouton MAX LENGTH permet d'annuler l'alarme, et l'écran affiche : MIN ANGLE OFF.

Réglage de l'alarme de hauteur de pointe maximum

1. Placez la flèche à la hauteur maximum requise, soit sur cet exemple 42,2 °.
2. Appuyez sur le bouton indiquant MAX HEIGHT OFF.
3. L'écran affiche la longueur maximum requise, sur l'exemple 42,2°.

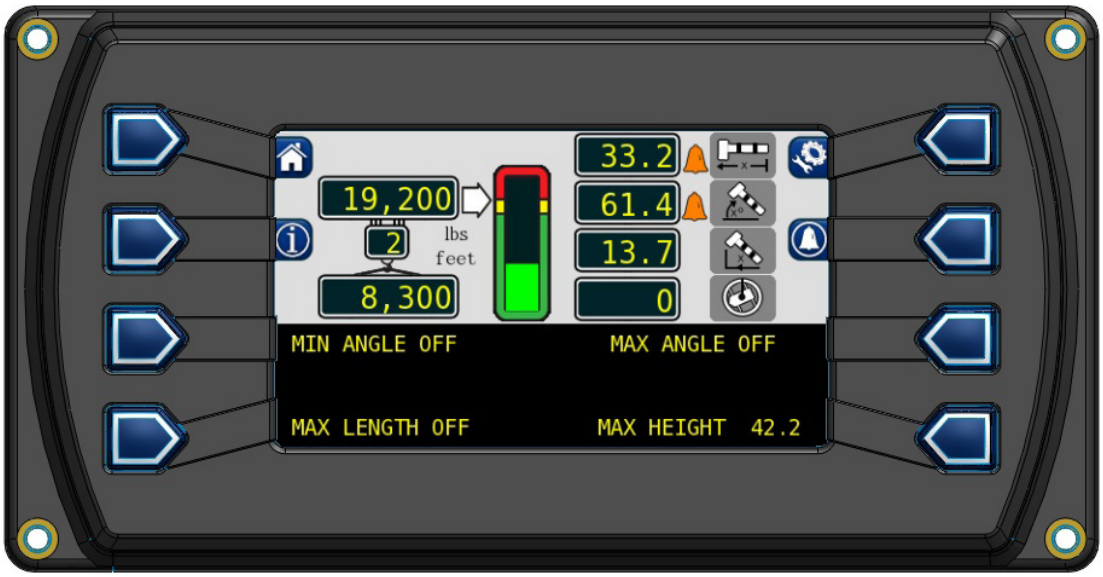

4. Une nouvelle pression sur le bouton MAX HEIGHT permet d'annuler l'alarme, et l'écran affiche : MAX HEIGHT OFF.

ALARMES PROGRAMMABLES PAR L'OPERATEUR

Réglage des alertes de rotation et de zone de travail

L'accès aux alarmes opérateur à partir de l'écran de travail principal peut se faire en appuyant sur le bouton configuration, puis deux fois sur le bouton d'alarme opérateur. De ce fait, l'écran affiche le statut actuel des alarmes de rotation et de zone de travail.

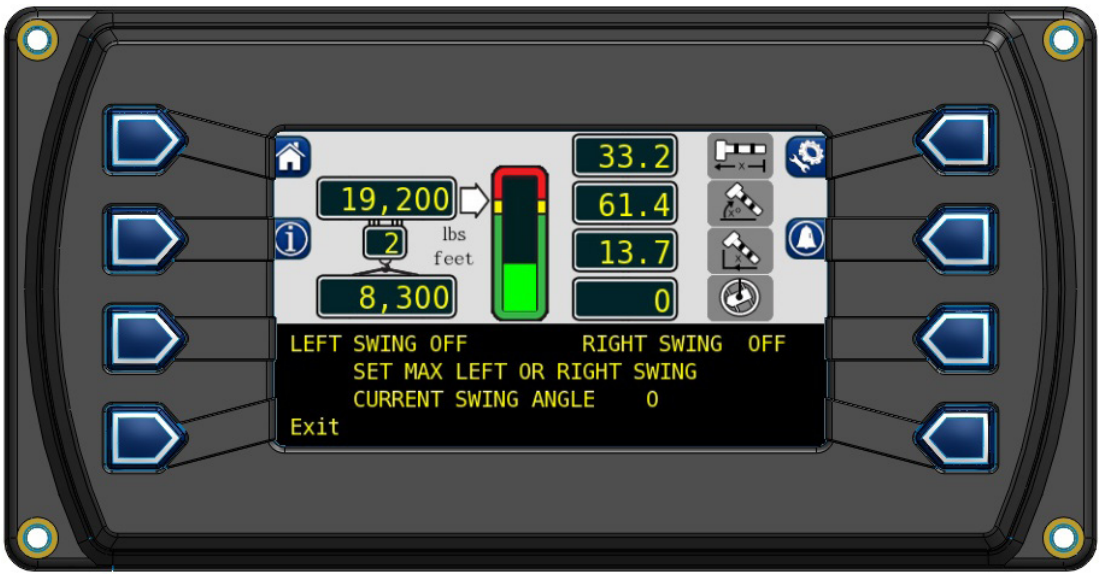

Les boutons en bas de l'écran correspondent aux alarmes affichées. Si l'alarme est désactivée, une pression sur le bouton adéquat permet d'activer l'alarme. Si l'alarme est activée, une pression sur le bouton adéquat permet de désactiver l'alarme.

Une fois les alarmes opérateur définies, l'icône alarme opérateur s'affiche à côté du diagramme correspondant comme illustré ci-dessous.

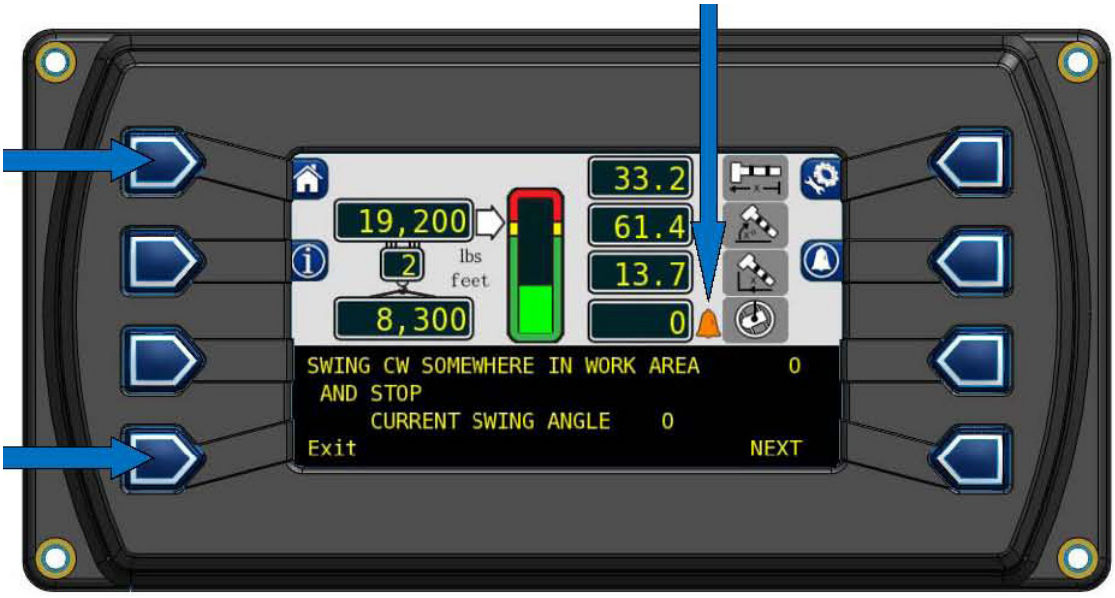

Remarque : Pour parcourir les diverses alarmes programmables par l'utilisateur, appuyez sur le bouton des alarmes opérateur. Pour revenir à l'écran d'accueil, appuyez sur le bouton accueil. Il est possible de quitter à tout moment.

ALARMES PROGRAMMABLES PAR L'OPERATEUR

Réglage des alertes de rotation et de zone de travail

Pour accéder aux alarmes de rotation et de zone de travail à partir de l'écran principal, appuyer deux fois sur le bouton alarme opérateur.

Sur les équipement disposant d'un capteur de rotation installé dans le mécanisme de rotation, l'écran suivant s'affiche. Pour les équipements disposant d'un capteur de rotation dans la colonne collecteur, cet écran sera ignoré.

1. Appuyez sur la touche près de “SET SWING AND/OR WORK AREA ALARMS?”.

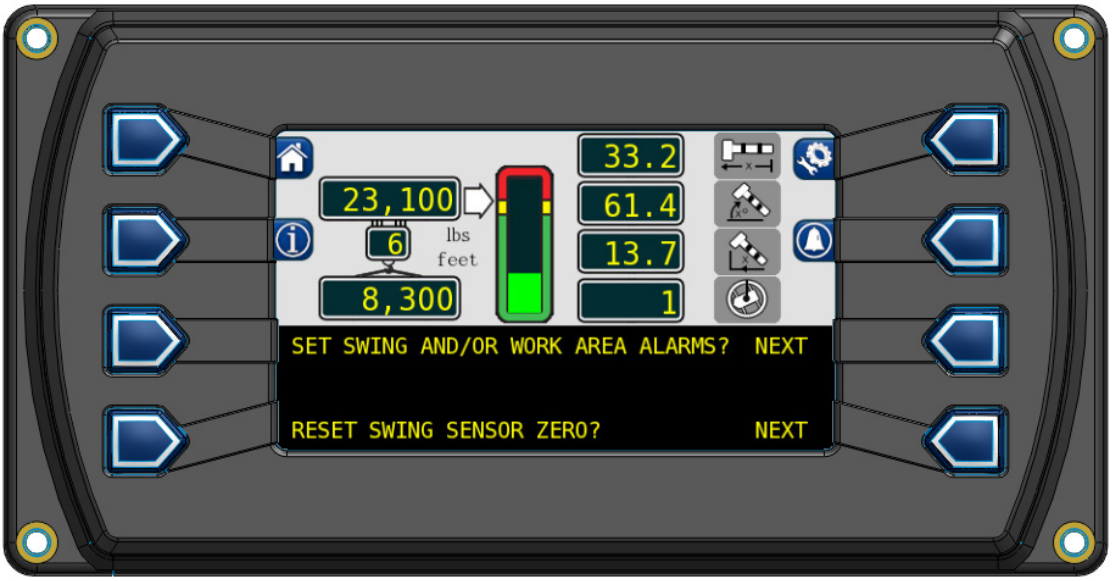

2. Appuyez sur la touche près de “SET LEFT AND RIGHT SWING ALARMS? SET WORKING AREA ALARM?”.

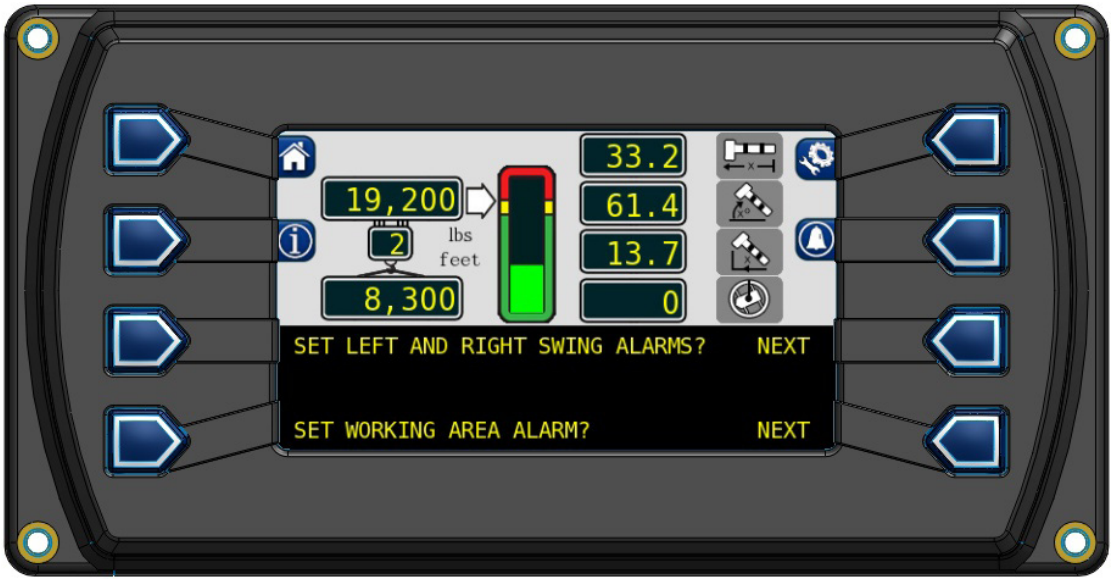

ALARMES PROGRAMMABLES PAR L'OPERATEUR

Réglage des alertes de rotation et de zone de travail

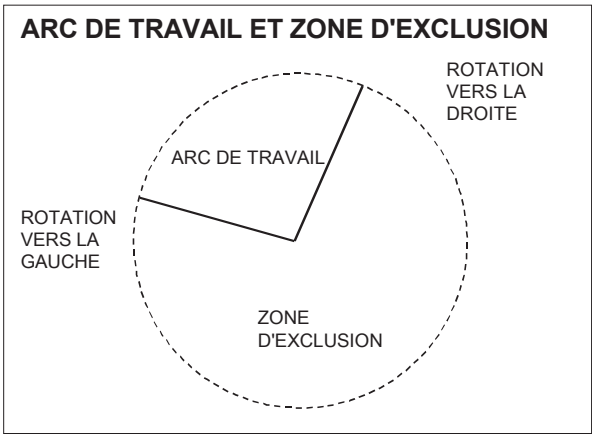

Les alarmes de rotation définissent un arc de travail et une zone d'exclusion à partir de deux points donnés. Le schéma ci-dessous illustre l'arc de travail et la zone d'exclusion.

- Une alarme de rotation gauche est activée lors d'une rotation vers la gauche.
- Une alarme de rotation droite est activée lors d'une rotation vers la droite.
- Dans cet exemple, l'arc de travail correspond à la partie la plus petite du diagramme circulaire.

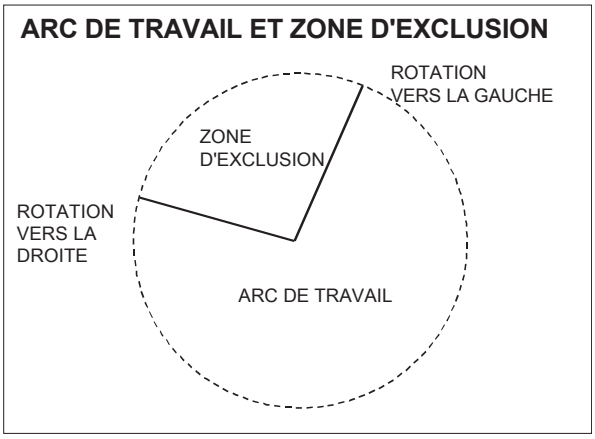

- Une alarme de rotation gauche est activée lors d'une rotation vers la gauche.
- Une alarme de rotation droite est activée lors d'une rotation vers la droite.
- Dans cet exemple, l'arc de travail correspond à la partie la plus importante du diagramme circulaire.

ATTENTION !

L'ALARME DE ROTATION DEFINIE PAR L'OPERATEUR EST UN MECANISME D'AVERTISSEMENT. L'ENSEMBLE DES FONCTIONS DE LA GRUE RESTENT OPERATIONNELLES MEME SI CETTE DERNIERE RENTRE DANS LA ZONE D'EXCLUSION DEFINIE PAR L'OPERATEUR.

ALARMES PROGRAMMABLES PAR L'OPERATEUR

Réglage des alarmes de rotation gauche et droite.

Remarque : Pour que les alarmes de rotation puissent fonctionner normalement, il est nécessaire de définir les deux alarmes. En cas d'abandon de la procédure avant d'avoir défini les deux points, ce réglage sera automatiquement remis sur « OFF ».

Pour définir une nouvelle zone de rotation, il faut réinitialiser les points gauche et droit.

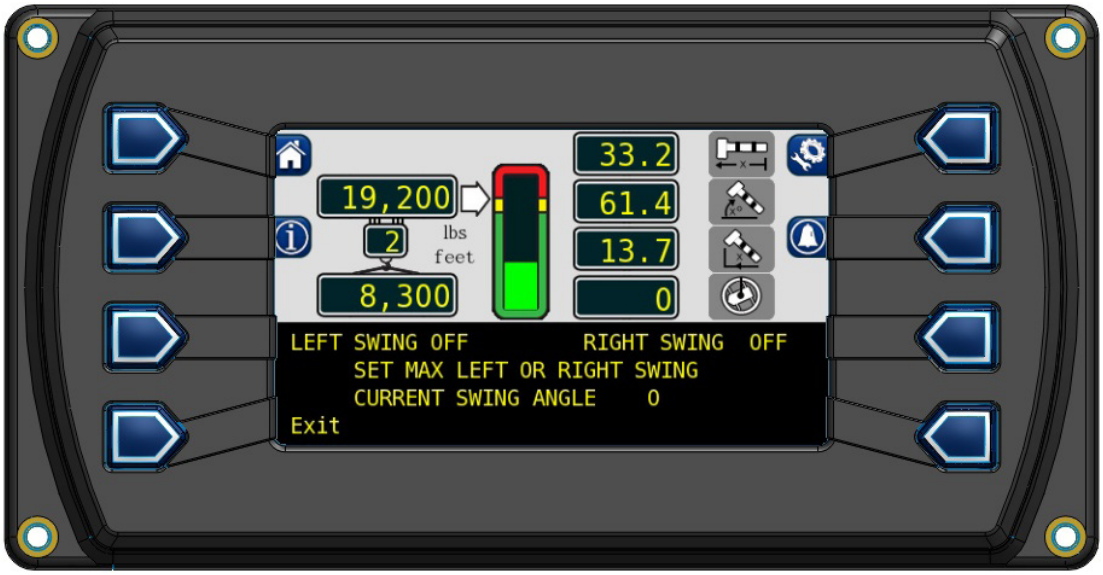

1. Appuyez sur les touches près de « Left Swing » et « Right Swing ». Elles seront alors indiquées comme étant désactivées.
2. Ensuite, faites tourner la flèche jusqu'au point de rotation gauche, et appuyez sur la touche près de « Left Swing » pour mémoriser cette valeur.

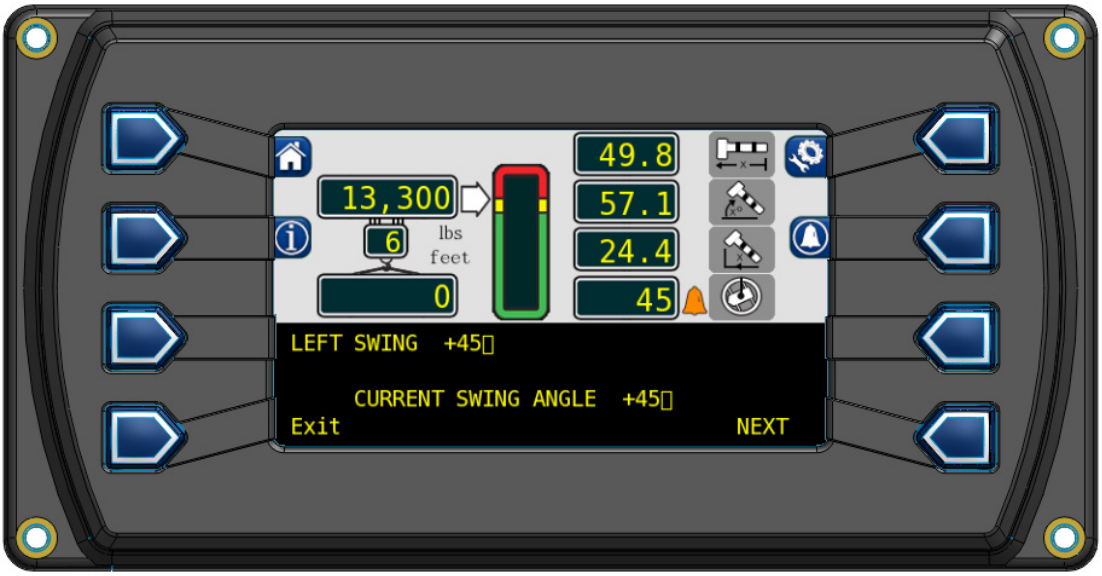

3. Appuyez sur la touche à côté de NEXT pour continuer.

ALARMES PROGRAMMABLES PAR L'OPERATEUR

Réglage des alarmes de rotation gauche et droite (suite)

4. Déplacez la flèche jusqu'au milieu de la zone de rotation, puis appuyez sur la touche près de « Set ».

5. Appuyez sur la touche à côté de "NEXT".

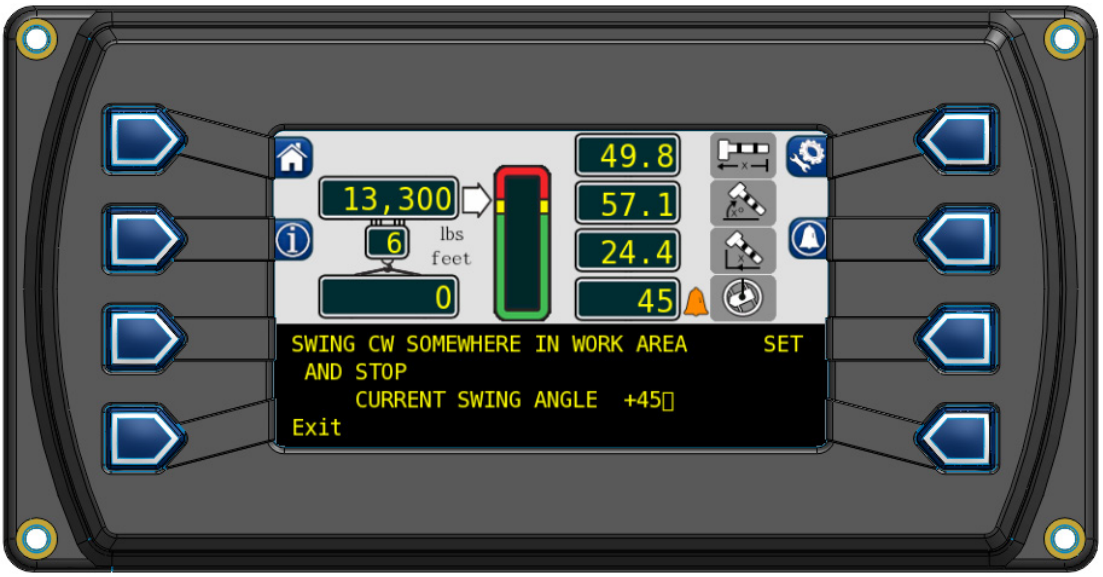

6. Déplacez la flèche jusqu'au point de rotation droit, puis appuyez sur la touche près de « OFF ».

ALARMES PROGRAMMABLES PAR L'OPERATEUR

Réglage des alarmes de rotation gauche et droite (suite)

7. Appuyez sur la touche près de « FINISHED » pour terminer l'opération.

ALARMES PROGRAMMABLES PAR L'OPERATEUR

Condition d'alarme de rotation

Si la rotation dépasse l'un des points d'un seul degré, une condition d'alarme se met en marche. Le voyant de surcharge rouge s'allume, accompagné d'une tonalité intermittente. De plus, l'écran affiche le message : "WARNING! RIGHT SWING!" (ATTENTION ! rotation DROITE !) OU "WARNING! LEFT SWING!" (ATTENTION ! ROTATION GAUCHE !) Ce statut d'alarme disparait dès que la rotation revient à nouveau dans l'arc de travail défini.

Remarque : Le déclenchement de l'alarme de rotation définie par l'utilisateur n'entrainera pas d'arrêt de fonction (FKO).

ALARMES PROGRAMMABLES PAR L'OPERATEUR

Réglage de l'alarme de zone de travail

Cette alarme, une fois réglée, permet à l'opérateur de définir une zone de travail grâce à seulement deux points donnés. Grâce à cette méthode, la zone de travail est grandement améliorée et la zone d'exclusion clairement définie. Le schéma ci-dessous illustre la zone de travail et la zone d'exclusion.

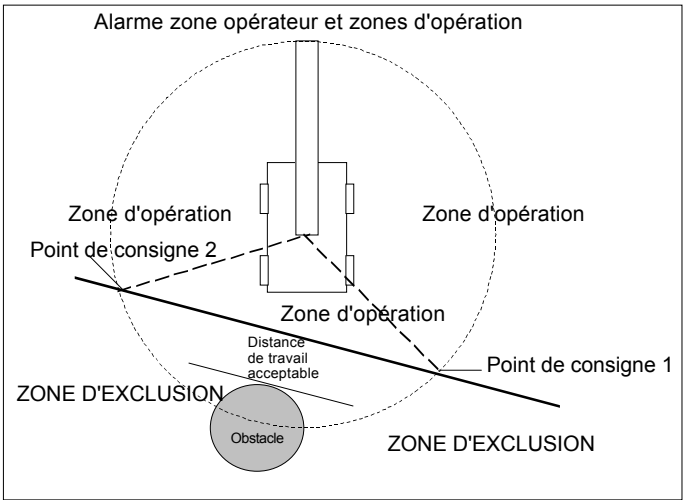

L'alarme de zone de travail définie par l'opérateur, une fois établie, permet de définir un axe vertical imaginaire entre deux points donnés pour optimiser la zone de travail. Si cet axe est dépassé, le voyant rouge s'allume, l'alarme sonore se met en marche et le message « ZONE D'EXCLUSION » clignote à l'écran, comme illustré ci-dessous.

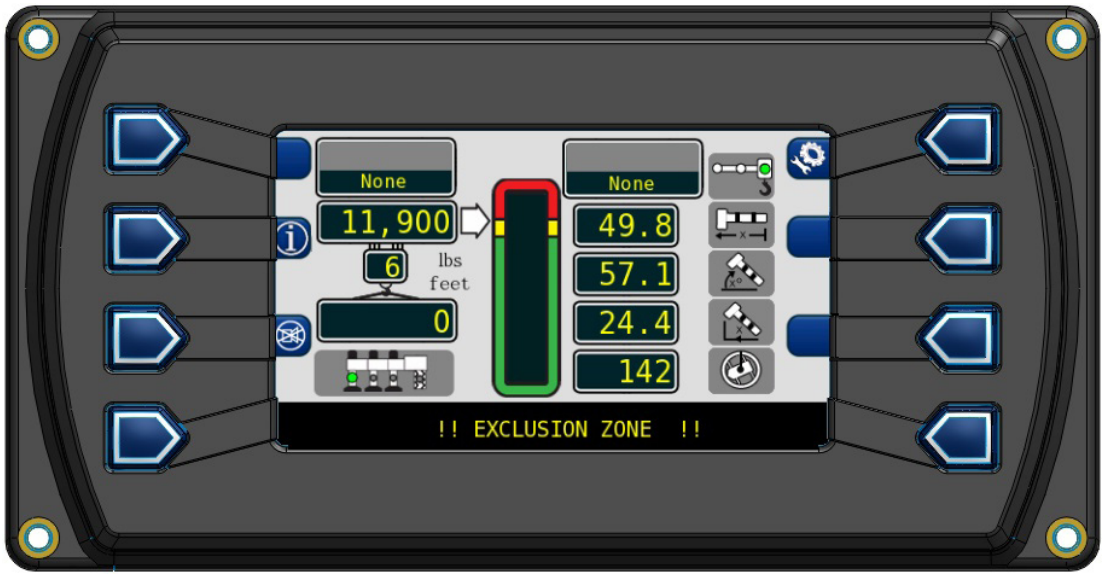

ATTENTION !

L'ALARME DE ZONE DE TRAVAIL DEFINIE PAR L'OPERATEUR EST UN MECANISME D'AVERTISSEMENT. L'ENSEMBLE DES FONCTIONS RESTENT OPERATIONNELLES MEME SI CETTE LA GRUE PENETRE LA ZONE D'EXCLUSION DEFINIE PAR L'OPERATEUR. UNE DISTANCE DE TRAVAIL ACCEPTABLE CORRESPOND AU TEMPS DE REACTION D'UN OPERATEUR LORSQU'UNE ALARME SE DECLENCHE ET A L'ARRET DU MOUVEMENT DE LA MACHINE AVANT DE PENETRER LA ZONE D'EXCLUSION. C'EST A L'OPERATEUR QU'IL REVIENT DE DEFINIR LES POINTS DONNES AFIN DE GARANTIR QUE LA FLECHE DE LA GRUE RESTE A BONNE DISTANCE DE L'OBSTACLE. EVITEZ DE PLACER LA FLECHE DANS LA ZONE D'EXCLUSION LORSQUE VOUS LA DEPLACEZ VERS LES POINTS 1 ET 2 DEFINIS. LORS DE LA SELECTION DES POINTS 1 ET 2, VEILLEZ A CE QUE LA CHARGE RESTE A UNE DISTANCE SURE PAR RAPPORT A L'OBSTACLE. SI LA GRUE OU L'OBSTACLE BOUGE, OU SI UNE CHARGE DE TAILLE DIFFERENCE EST SOULEVEE, IL EST NECESSAIRE DE REINITIALISER L'ALARME DE ZONE DE TRAVAIL.

ALARMES PROGRAMMABLES PAR L'OPERATEUR

Réglage de l'alarme de zone de travail

1. Pour accéder aux alarmes de rotation et de zone de travail à partir de l'écran principal, l'opérateur doit commencer par appuyer sur le bouton configuration.
2. Il faut ensuite appuyer sur le bouton alarme.
3. Appuyez maintenat sur le bouton d'alarme indiqué.
4. Appuyez sur la touche près de “SET SWING AND/OR WORK AREA ALARMS?”.

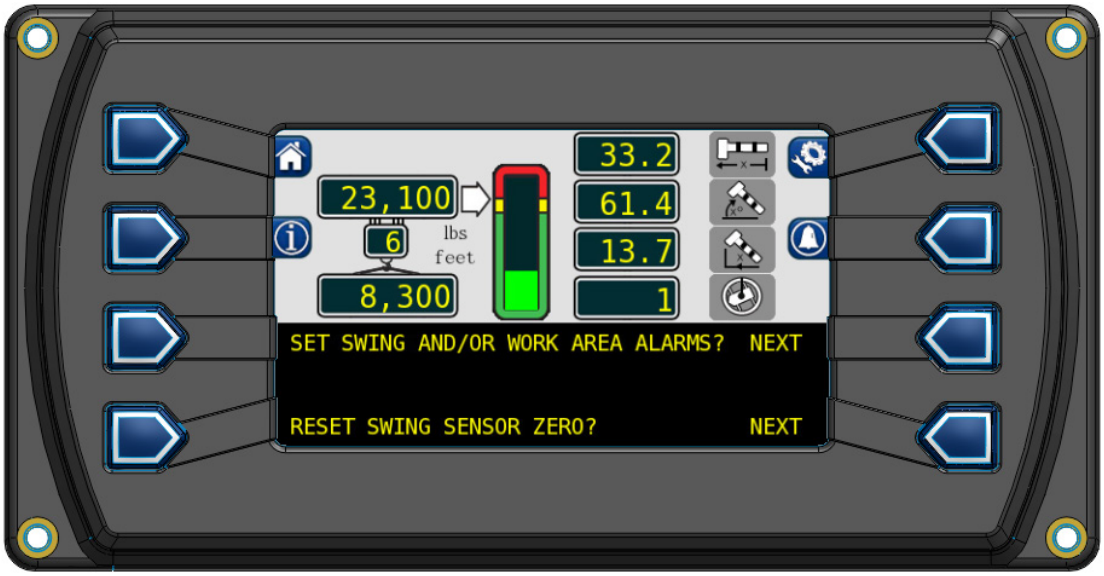

ALARMES PROGRAMMABLES PAR L'OPERATEUR

Réglage de l'alarme de zone de travail

Pour définir une nouvelle zone de travail, il faut réinitialiser les points gauche et droit.

1. Apppuyez sur les boutons près de “LEFT POINT” et “RIGHT POINT.”

2. L'écran affiche alors “LEFT POINT OFF” (POINT GAUCHE DESACTIVE), “RIGHT POINT OFF" (POINT DROIT DESACTIVE).

3. Faites pivoter la flèche jusqu'au point gauche. Ceci correspond au point à gauche face à la zone d'exclusion à définir.

4. Apppuyez sur les boutons près de “LEFT POINT”.

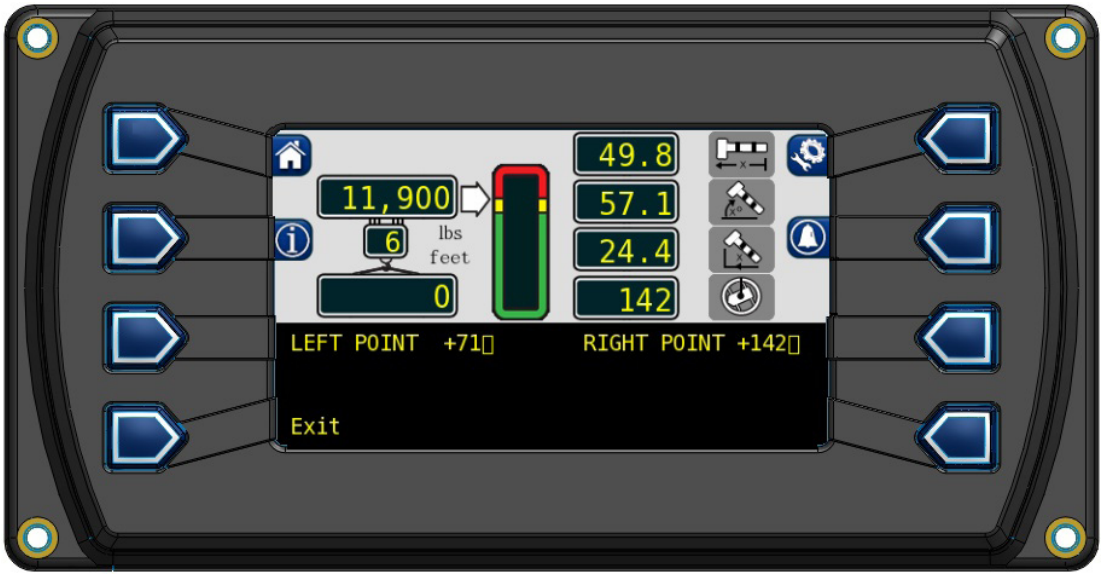

5. Faites tourner la flèche vers la droite en soulevant ou abaissant la flèche, ou en soulevant la charge la charge au-dessus de l'obstacle jusqu'à ce que le point droit soit atteint. Ou bien, faites tourner la flèche vers la gauche jusqu'à ce que le point droit soit atteint (ce qui permet d'éviter de passer par la zone d'exclusion). Ceci correspond au point à droite face à la zone d'exclusion à définir.

6. Apppuyez sur les boutons près de “RIGHT POINT”.

7. Pour désactiver les alarmes de rotation, appuyez deux fois sur le bouton d'alarme opérateur.

8. Apppuyez sur le bouton près de “LEFT POINT” et “RIGHT POINT.”

9. L'écran affiche alors “LEFT POINT OFF” (POINT GAUCHE DESACTIVE), “RIGHT POINT OFF" (POINT DROIT DESACTIVE).

Remarque : Pour que l'alarme de zone de travail puisse fonctionner normalement, il est nécessaire de définir les deux alarmes. En cas d'abandon de la procédure avant d'avoir défini les deux points, ce réglage sera automatiquement remis sur "DESACTIVE".

ALARMES PROGRAMMABLES PAR L'OPERATEUR

Alarme de zone de travail

Si la rotation dépasse l'un des points d'un seul degré, une condition d'alarme se met en marche. Le voyant rouge s'allume, suivi d'une tonalité intermittente. De plus, l'écran affiche le message : "!!ZONE D'EXCLUSION!!". Ce statut d'alarme disparait dès que la rotation revient à nouveau dans la zone de travail définie. Une alarme de rotation n'entraine pas d'arrêt de fonction.

Remise à zéro du capteur de rotation

Pour accéder aux alarmes de rotation et de zone de travail à partir de l'écran principal, appuyer deux fois sur le bouton alarme opérateur.

1. Appuyez sur le bouton “NEXT” près de “RESET SWING SENSOR ZERO?”.

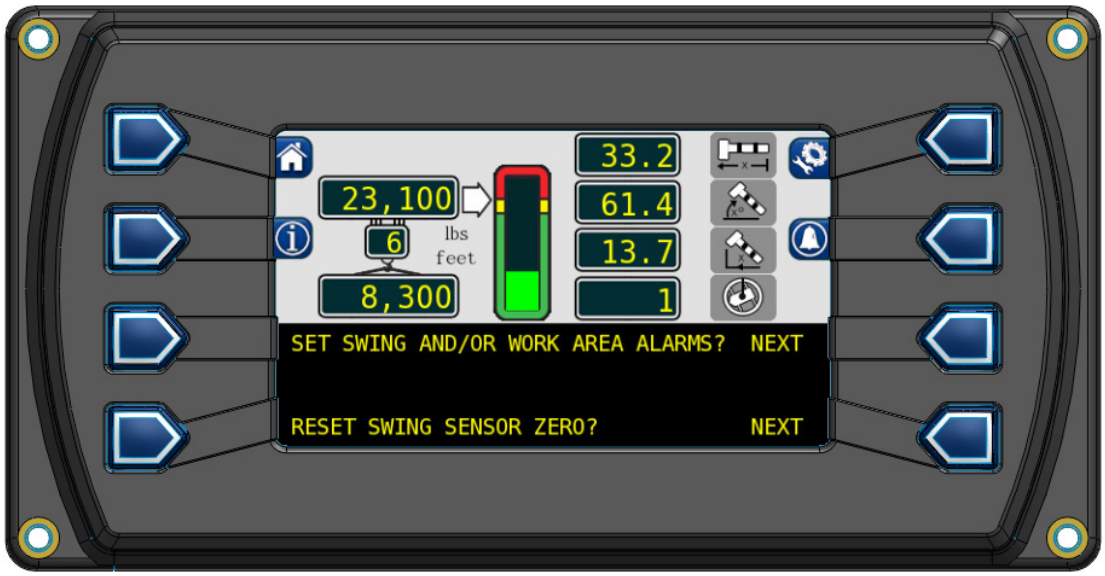

2. Vérifiez que la flèche est au repos, (position arrimée) et appuyez sur le bouton près de “CONFIRM.” Le capteur de rotation est désormais remis à zéro.

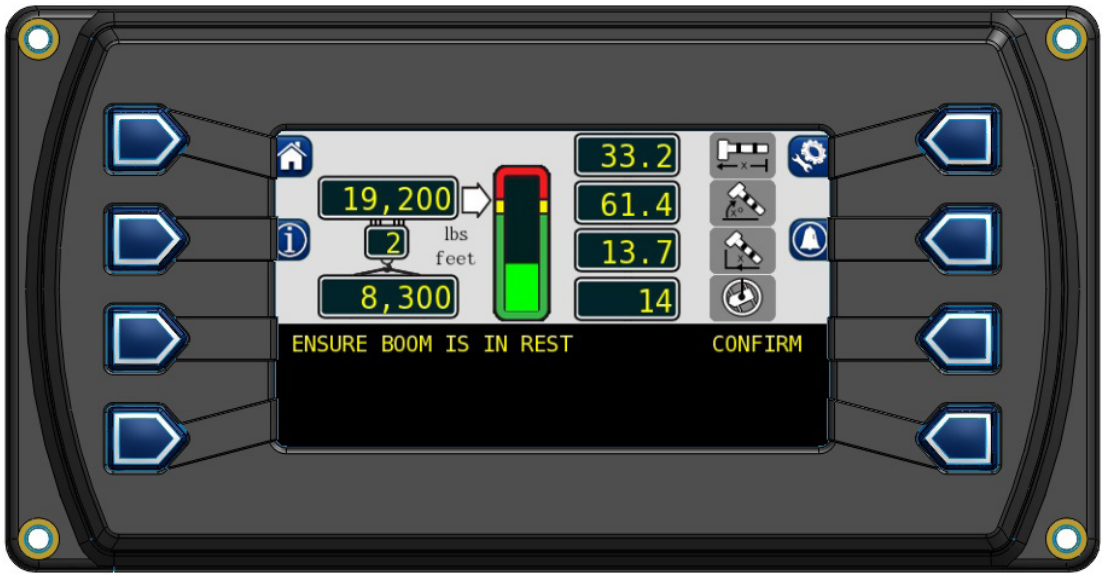

GLOSSAIRE TERMINOLOGIQUE

A VIDE	Une flèche ne comportant aucun accessoire arrimé ou déployé et ne soutenant pas de charge.
ACCESSOIRE ARRIME	Un accessoire généralement arrimé sur la flèche principale lorsqu'il n'est pas utilisé.
ACCESSOIRE DEPLOYE	Un accessoire sur la flèche principale installé en position de travail.
ALARME	Un signal permettant d'avertir ou de donner l'alerte, tel qu'un voyant qui clignote ou une sonorité puissante.
ALARME DE ZONE DE TRAVAIL	Permet à l'opérateur de définir une zone de travail par la simple définition de deux points.
ALARME SONORE	Un signal donnant l'alerte au moyen d'une sonorité.
ALARMES DE ROTATION	Alarmes sonores qui se déclenchent lorsque la structure supérieure pénètre des zones définies par l'opérateur grâce aux alarmes opérateur.
ALARMES OPERATEUR	Alarmes pouvant être définies par l'opérateur, et permettant de définir des limites de travail autres que les limites du tableau de charge.
ANGLE DE FLECHE	L'angle de l'axe longitudinal de la flèche par rapport au plan horizontal.
ANTI-RAPPROCHEMENT	Un dispositif qui, s'il est activé, empêche tout mouvement provoquant une collision.
ARRET DE FONCTION	Un mécanisme permettant de déconnecter certaines fonctions de grue lorsque le mouvement peut entrainer une surcharge ou une collision.
CAPACITE	Un facteur défini par des lois et limitant la proportion de la capacité des grues pouvant être utilisées sur une opération de levage. Habituellement exprimée en pourcentage de force ou de stabilité.
CAPACITE NOMINALE	La capacité de levage d'une grue, déterminée par le tableau de charge publié.
CAPTEUR	Un dispositif qui répond à des stimulus physiques et transmet, à partir de cela, des impulsions.
CAPTEUR D'ANGLE	Un dispositif permettant de mesurer l'inclinaison d'une flèche.
CAPTEUR D'EXTENSION	Un dispositif permettant de mesurer l'extension des sections télescopiques d'une flèche.
CENTRE DE GRAVITE	Le point auquel la totalité du poids d'un corps peut être considérée concentrée de telle sorte que ce corps, s'il était soutenu à ce point, resterait en équilibre, quelle que soit la position.
CHARGE REELLE	La charge suspendue sous le point de levage.
CIRCUITS INTEGRES	Un dispositif minuscule de composants électroniques et de connexions sur une petite plaque de matériau (du silicone, par exemple).
CONFIGURATION	La disposition des éléments de levage d'une grue.
CONTREPOIDS (CTWT)	Un poids servant à contre-balancer le poids d'une grue afin de garantir une stabilité au moment du levage.
CURSEUR	Un pointeur sur l'écran indiquant la position de saisie des données.
DECALAGE DE PIVOT	La distance horizontale entre le pivot de la flèche et le centre de rotation.

GLOSSAIRE TERMINOLOGIQUE

DEDUCTION	Une réduction de la capacité nominale pour un accessoire arrimé ou déployé et non-utilisé.
DIAGRAMME A BARRES	Un diagramme figuratif permettant d'illustrer les rapports quantitatifs.
DIRECTION	Le sens de rotation de la superstructure.
ECRAN D'INFORMATIONS	Un écran donnant des informations complémentaires aux informations du pictogramme.
FLECHE	Un élément articulé sur la structure supérieure permettant de soutenir le palan de levage.
FLECHETTE	Un élément attaché, tel qu'une fléchette à volée ou une fléchette sur la flèche d'une grue.
HAUTEUR	La distance verticale à partir du sol jusqu'à la pointe de la flèche ou de l'accessoire.
HORIZONTAL	Parallèle à l'horizon.
HORS SERVICE	Un point soit supérieure à la portée maximum autorisée ou inférieur à l'angle minimum autorisé sur un tableau de charge.
LIGNE CENTRALE DE ROTATION	L'axe vertical autour duquel la structure supérieure de la grue tourne.
LIMITE DE CABLE	L'extension maximum autorisée d'une ligne unique déterminée par la structure et le diamètre d'un câble.
LONGUEUR DE FLECHE	La longueur de la flèche sur son axe longitudinal à partir de son pied jusqu'à l'axe de la machinerie de tête.
MISE EN SERVICE	Préparatifs de mise en service.
MOMENT	Le produit de la force et de la distance par rapport à un axe ou un point donné.
MOMENT DE FLECHE	Le moment de rotation autour du pivot de la flèche provoqué par le moment de la flèche à vide.
MOUFLAGE	Un système de câblage selon lequel le câble est acheminé par tambours et poulies.
PARTIES DE LIGNE	Le nombre de segments d'un câble de levage entre les sabots supérieurs et inférieurs.
PICTOGRAMME	Une représentation figurative de la grue.
POINT DE LEVAGE	L'emplacement du câble de levage pour la montée actuelle, par exemple la flèche principale, la tête auxiliaire ou la fléchette.
PORTEE	La distance horizontale entre la ligne centrale de rotation et le centre du crochet.
POULIE	Une roue rainurée ou une poulie.
PRE-ALARME	Le point auquel la charge réelle est à 90 % de la capacité nominale de la grue.
PRESSION	La pression hydraulique à l'intérieur du vérin de levage de la flèche.
RAPPROCHEMENT	Le fait que le bloc de charge inférieur ou le mouflage rentre en contact avec le bloc de charge supérieur ou un point de la flèche.

LEXIQUE

ROTATION	La rotation de la partie supérieure d'une grue autour de sa ligne centrale.
SECTION MANUELLE	La section à la pointe de la flèche principale et qui peut être télescopée indépendamment des autres sections.
SERVICE	Une configuration de service sur une grue généralement indiquée sur une colonne d'un tableau de charge.
STABILISATEUR	Un mécanisme provenant d'une structure principale et permettant d'apporter plus de stabilité.
STRUCTURE SUPERIEURE	La partie structurelle d'une grue située au-dessus du transporteur, qui peut en général pivoter.
SURCHARGE	Le point auquel la charge réelle dépasse la capacité nominale de la grue.
SWL (%SWL)	Pourcentage de charge de travail sure (en anglais, percentage of safe working load). La proportion de la capacité de la grue utilisée à un moment donnée et exprimée en tant que pourcentage de la capacité nominale.
TABLEAU DE CHARGE	Un tableau indiquant la capacité d'une grue.
TRADUCTEUR	Un dispositif déclenché par l'énergie d'un système et qui la convertit en une autre forme pour qu'elle puisse être utilisée par un autre système (dans le cas d'un haut-parleur, il est mis en marche par des signaux électriques et fournit de l'énergie acoustique).
TREUIL	Un tambour de levage utilisé avec un câble afin de soulever et d'abaisser des charges.
VERIN DE FLECHE	Un mécanisme permettant de contrôler l'angle de la flèche.
VERIN DE LEVAGE AUXILIAIRE	Permet à l'opérateur de définir une zone de travail par la simple définition de deux points.
(AUX HOIST)	Un système de câble de levage séparé, autre que le vérin principal.

Consider Yourself Warned. ™

11134 South James • Jenks, OK 74037
Téléphone : (918) 298-8300
Fax : (918) 298-8301

Greer Company fait partie du groupe TWG

www.team-twg.com

Société à la pointe en matière d'innovation produit, Greer Company s'engage à toujours améliorer ses équipements.

Nous réservons le droit d'apporter des modifications à nos produits sans préavis.

©2011 TWG. Tous droits réservés